

TAGS : dépendance, personnes âgées, maintien à domicile, solidarité familiale, solitude, incapacité, aide, aidant, seniors.

Actualité scientifique



Plus de **80%** des Français, âgés de 45 à 75 ans, se sentent concernés par la dépendance.

La dépendance est définie comme un état d'incapacité lié à l'âge ou le besoin d'une personne âgée d'être aidée par un tiers pour réaliser les actes de la vie courante (loi n°97-60 du 24 janvier 1997).

Aujourd'hui 8 Français sur 10 (âgés de 45 à 75 ans) déclarent se sentir concernés à titre personnel ou se sentir concernés par leurs proches. En effet ce sont **2,8 millions** de personnes qui s'occupent personnellement d'un proche dépendant.

Il a été constaté à **79%** que les aidants privilégient le maintien à domicile, en maintenant en place des dispositions chez la personne dépendante ou chez un membre de la famille. Cette solidarité familiale est, malheureusement, rarement suffisante puisque **75%** font appel à des aides extérieures. **37%**, quant à eux, ont pris des dispositions pour l'hébergement en établissement spécialisé, une solution loin d'être marginale.

A peine plus de la moitié des Français se sentiraient bien informés sur les solutions existantes pour faire face au risque de dépendance. D'ailleurs, près de **30%** ne peuvent se positionner sur le coût mensuel du maintien à domicile (1800€/mois selon la DREES-2011).

La préparation au risque reste quant-à-elle insuffisante : puisque **57%** des Français assurent n'avoir pas encore réfléchi au risque de dépendance, ou ne veulent pas y penser ; contre **24%** ayant pris des dispositions pour y faire face.

Si les Français sont toujours majoritairement en faveur de l'intervention de l'Etat dans le domaine de la prise en charge financière de la dépendance, avec le contexte actuel sur les capacités financières de l'Etat, **2/3** jugent tout de même que l'Etat doit favoriser les assurances individuelles.

Source: [Baromètre dépendance TNS Sofres Janvier 2015](#)